

ÉTÉ 2022

JOURNAL DE LA RIVIÈRE GIER ET SES AFFLUENTS



Photo de projet de la restauration du Gier à Rive-de-Gier (Duraléx)

LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU GIER ET DE SES AFFLUENTS : OÙ EN EST-IL ?

Qu'est-ce que le contrat de rivière ?

Un **accord technique et financier** entre les **acteurs du territoire** ayant une volonté **d'améliorer la qualité et l'état des cours d'eau**. Il permet une gestion globale, concertée à l'échelle du bassin versant du Gier (source : gesteau.fr).

Le contrat de rivière est géré par le **comité de rivière**, instance déclarée par arrêté préfectoral et regroupant les principaux acteurs du bassin versant : Agence de l'eau, Département, État, Direction Départementale des Territoires [DDT], Région, associations faune et fédérations de pêche (Ligue pour la Protection des Oiseaux [LPO], France Nature Environnement [FNE]), aires protégées (Conservatoire des Espaces Naturels [CEN], Parc Naturel Régional [PNR])...

Le contrat de rivière du Gier existe **depuis 1994**. Il concerne depuis 2013 le Gier et ses affluents, de la Valla-en-Gier (42) à Givors (69) en passant par le Pilat et les coteaux du Jarez.



Présentation du bassin versant du Gier

420 km²
370 km de cours d'eau
2 départements
38 communes



Le bassin versant du Gier s'étend sur **420 km²** et représente environ **370 km de cours d'eau**.

Il a la particularité de présenter des zones plutôt sauvages en amont des cours d'eau (Pilat) et des zones urbanisées en fond de vallée et jusqu'à la confluence avec le Rhône.

Le contrat de rivière du Gier est établi sur un territoire recoupant **deux départements : la Loire et le Rhône**.

Il est donc co-porté par deux structures réunies au sein d'une **entente : Saint-Étienne Métropole (SÉM) et le Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR)**.

Au-delà de l'entente composée par 3 élus de chaque structure, des techniciens et des chargés de mission s'occupent du contrat de rivière du Gier. Au sein de **Saint-Étienne Métropole**, ils sont répartis entre la Direction Assainissement et Rivières (1 chargé de mission) et la Direction de l'Action Territoriale (1 technicien référent eau et industrie, 1 technicien de rivière et l'équipe rivière).

Le Syndicat mixte du Gier Rhodanien anime le contrat avec 1 chargé de mission et 1 technicien de rivière.

RÉALISATIONS DU 2^{ème} CONTRAT DE RIVIÈRE GIER (2013 > 2020)

Le 2^{ème} contrat de rivière s'étant terminé en 2020, il a fait l'objet d'une étude bilan pour revenir sur les réalisations de ces 7 années. Les plus notables sont :

27

communes ayant signé la **charte 0 phyto** (objectif de diminuer l'utilisation de pesticides) et **5 communes** labellisées « commune sans pesticides ».



Découverte et restauration du **Gier à Saint-Chamond** (4 M d'€, 510 personnes sorties de la zone inondable).

100

entreprises sensibilisées sur leurs rejets.

Lancement de SAPHYRAS 2 (Système d'Alerte et de Prévision Hydrométéorologique et Radar pour l'Agglomération Stéphanoise), dispositif permettant d'alerter les communes en cas de crue.

277km

de berges entretenues par les équipes rivières, entreprises et brigades vertes du Rhône et de la Loire

49

millions d'euros (M€) mobilisés sur 7 ans (divers financeurs : Saint-Étienne Métropole, Syndicat mixte du Gier Rhodanien, AERMC [Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse], Départements, État, Région...).

72

projets réalisés en assainissement collectif (24 M€).



18

seuils (mini-barrages) aménagés ou supprimés (1,1 M€).

28

exploitations agricoles ayant engagé des plantations de haies.

Mise en place d'animations scolaires, de sensibilisation (riverains, entreprises, agriculteurs), panneaux de chantiers...



Restauration du **Gier à La Grand-Croix** (5 M€, 50 personnes et 10 entreprises sorties de la zone inondable).

Mises en conformité de réseaux ou d'activités industrielles, changements de pratiques.

Ce contrat de rivière a permis de restaurer des portions de cours d'eau, de travailler pour l'amélioration de la qualité des eaux (en limitant les pollutions, **en améliorant les réseaux d'assainissement** pour qu'ils déversent moins au cours d'eau...), ou encore d'améliorer les **connaissances sur le fonctionnement** de notre bassin versant (recensement des zones humides, suivis faune et flore...).

L'étude bilan a permis d'identifier le besoin de relancer un contrat de rivière afin de poursuivre les actions engagées. Un **3^{ème} contrat de rivière Gier et affluents** est donc en cours de construction pour la période **2022-2024**.

LE CONTRAT DE RIVIÈRE EST LIÉ À D'AUTRES OUTILS DE GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU GIER :

- **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** : protection des populations contre les crues et inondations – travaux en rivière – 2017-2022
- **Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)** : anticipation de la réduction de la disponibilité de la ressource en eau (quantité) – partage de la ressource, économies d'eau... – 2022-2028

EN 2020-2021:



La qualité des cours d'eau de la vallée du Gier est plutôt **moyenne**.

Les meilleurs résultats sont retrouvés sur les sommets, en tête de bassin versant (à la source des rivières). Plus on descend dans la vallée et dans les zones urbaines et industrielles, plus la qualité se dégrade notamment pour les micropolluants. Cette qualité reste néanmoins compatible avec la vie d'espèces aquatiques emblématiques comme la truite fario ou le castor. Elle s'est par ailleurs bien améliorée grâce aux travaux engagés depuis plusieurs décennies. En effet, avant la construction des stations d'épuration (1989 pour Tartaras et 2000 pour Saint Chamond), le Gier était un milieu abiotique (où la vie est impossible). Le premier contrat de rivière signé en 1994 a permis d'accélérer les travaux visant à l'amélioration de la qualité des eaux.

LA QUALITÉ DE L'EAU DE NOS COURS D'EAU



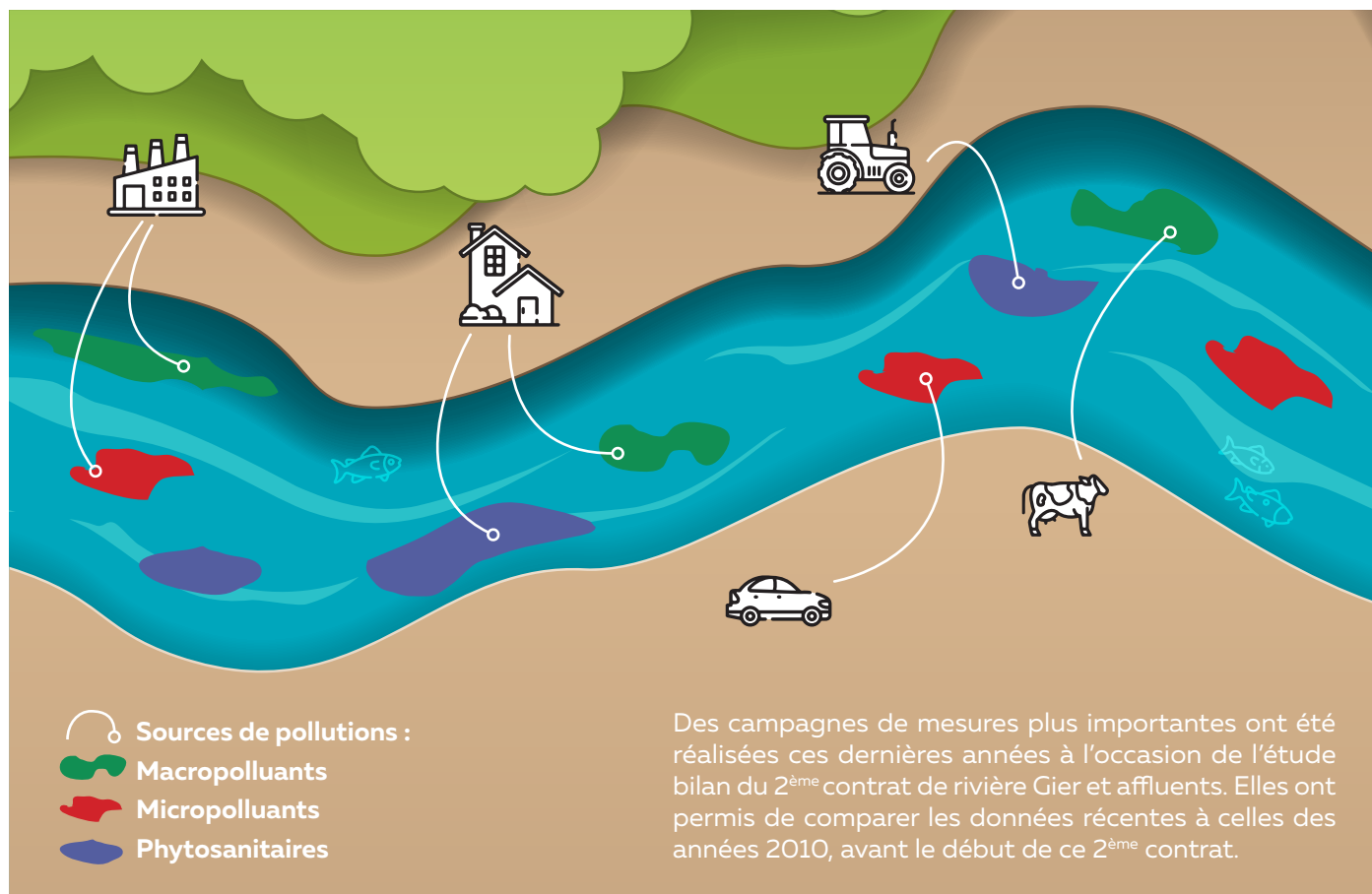
Depuis le début des contrats de rivière, **la qualité de l'eau du Gier et de ses affluents** est suivie de près afin d'observer les impacts des travaux effectués sur le bassin versant.

Des mesures et analyses sont réalisées régulièrement sur trois types de polluants.

Les **macropolluants** regroupent les matières en suspension (solides et visibles à l'œil nu), les matières organiques (fabriquées par les êtres vivants) et les nutriments (azote et phosphore). Ils peuvent être naturellement présents dans l'eau, mais les activités humaines peuvent en augmenter les concentrations (rejets d'eaux usées, industrielles ou domestiques, pratiques agricoles) et finir par les rendre toxiques pour la faune et la flore.

Les **micropolluants** sont quant à eux toxiques à très faibles doses et peuvent avoir un impact important sur les usages et les écosystèmes. Ce sont des métaux lourds, des polluants organiques, des hydrocarbures ou encore des résidus médicamenteux. Ils sont fabriqués par tous types d'industries, l'agriculture, ou encore des usages domestiques.

Enfin, les **produits phytosanitaires** sont utilisés pour la protection des cultures (agriculture) ou le désherbage. Ils peuvent avoir un impact sur les espèces aquatiques notamment.



LA RESTAURATION DU LIT ET DES BERGES

DU GIER À RIVE-DE-GIER

Les travaux à l'emplacement de l'ancienne **verrière Duralex à Rive-de-Gier** ont commencé en **2021**. Ce chantier doit durer 4 ans, **jusqu'à fin 2024**.



Avant travaux



Après travaux (vue d'artiste)

Évolution et séquençage des travaux

Les premiers travaux ont eu lieu début 2021 dans la rue Antoine-Marrel, avec une reprise et une **mise en séparatif** des réseaux d'eaux usées (séparation des eaux pluviales et des eaux usées). Auparavant, les réseaux traversaient le Gier pour aller se raccorder au collecteur présent dans le cours d'eau (qui va être déplacé dans la berge).

La deuxième phase a été gérée par EPORA (Établissement public foncier d'État au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes) qui a assuré la **démolition** de l'ensemble des bâtiments de l'ancienne usine Duralex.

Sur la période 2022 à 2024, le terrassement des berges, démarré en 2021, va se poursuivre avec le traitement des déblais contaminés par les activités passées présentes sur le site (industrie). Le **collecteur** d'eaux usées actuellement dans le lit du Gier va être déplacé (été 2023). Enfin, les berges seront végétalisées pour garantir une stabilité, permettre la création d'habitats pour les espèces et redonner un cadre de vie agréable aux habitants.



La préservation de la faune et de la flore

Les travaux sont adaptés pour tenir compte du cycle de reproduction de l'ensemble des animaux (truite, castor, chauve-souris, oiseaux...). Par exemple, il est interdit de travailler dans le cours d'eau entre octobre et mars pour respecter la reproduction des différentes espèces.



RESTAURATION DU GIER À SAINT-ROMAIN-EN-GIER

Crue de 2003 à Saint-Romain-en-Gier

Le projet de restauration du Gier à des fins hydrauliques, de prévention des inondations, écologiques et paysagères à Saint-Romain-en-Gier entre dans sa phase opérationnelle. En effet, le maître d'œuvre, responsable de la suite des études et du suivi de la phase travaux, a débuté sa mission en mars 2022 avec des travaux prévus pour 2024. Les aménagements permettront de protéger la ville contre les crues de période de retour 30 ans, et de restaurer de manière écologique les berges du Gier. Cette opération intégrera également l'effacement d'un obstacle à la migration des poissons sur le Gier. La trame bleue sera ainsi restaurée sur plusieurs kilomètres jusqu'au Rhône !



DIAGNOSTICS DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ À SAINT-ROMAIN-EN-GIER

Sur les mois de novembre à février derniers a eu lieu une campagne de réalisation de diagnostics de réduction de la vulnérabilité des logements face au risque inondation. Ces études ont permis de recenser les forces et faiblesses des logements et d'émettre des préconisations de travaux pour diminuer l'impact d'une inondation. Grâce à ce travail, certaines mesures pourront être prises en charge jusqu'à 80 % par l'État.

LES MOMENTS PRIVILÉ'GIER

En 2021, le Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR) et Saint-Étienne Métropole ont organisé des temps de formation à destination des élus : le 8 juillet à Givors et le 8 novembre à La Grand-Croix. Ces sorties de terrain ont été l'occasion de présenter les travaux réalisés ou en projet, et de sensibiliser aux enjeux des milieux aquatiques.



ÉTUDE POUR LA RESTAURATION DE LA TRAME BLEUE SUR LE MÉZERIN À SAINT-ROMAIN-EN-GIER

Le SyGR a lancé une étude pour restaurer la continuité écologique sur le Mézerin au niveau de la confluence avec le Gier. Cette étude a pour objectif de définir un projet de travaux rétablissant les fonctionnalités naturelles de ce secteur en améliorant notamment la migration piscicole. L'espèce cible de cette étude est la Truite Fario, poisson migrateur dont la présence témoigne d'une bonne qualité écologique de nos cours d'eau. Le Mézerin est classé réservoir biologique au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Cette distinction révèle sa richesse écologique et sa forte valeur patrimoniale.



Depuis le premier contrat de rivière signé en 1994, les améliorations pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ont été importantes et visibles par les riverains. Les rivières étaient, jusqu'à l'avant guerre, un milieu déversoir où tout se retrouvait, des eaux usées aux déchets. Dans les années 80-90, la sensibilisation du grand public et des instances politiques sur les questions d'environnement et de biodiversité ont permis d'engager des travaux de grande ampleur, que ce soit pour restaurer la morphologie des cours d'eau ou par la construction de stations d'épuration.

Aujourd'hui, la vie aquatique est revenue dans les rivières, les pêcheurs sont de retour et les cours d'eau sont de plus en plus accessibles pour les habitants. Il reste encore un long chemin à parcourir pour restaurer les cours d'eau après deux siècles pendant lesquels ces derniers étaient perçus comme des sources de maladies et étaient utilisés comme égouts à ciel ouvert. Cependant, la volonté de poursuivre le travail engagé est bien présente, autant au niveau politique que pour les techniciens ou les habitants.

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257,
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
accueil@saint-etienne-metropole.fr
saint-etienne-metropole.fr

SyGR
Syndicat mixte du Gier Rhodanien

Syndicat Mixte du Gier Rhodanien
Place Camille Vallin
69700 GIVORS
contact@sygr.fr
sygr.fr

En partenariat avec :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**agence
de l'eau**
RHÔNE-MEDITERRANEE
CORSE
établissement public de l'État

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Loire RHÔNE
LE DÉPARTEMENT LE DÉPARTEMENT

